



**CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE
MÉTIER DE LA MODE – VÊTEMENT TAILLEUR**

MATÉRIEL À APPORTER PAR LE CANDIDAT

Épreuve: EP2 Mise en œuvre de la fabrication de tout ou partie d'un vêtement.

Matériels de couture habituels : craie tailleur, ciseaux à papier et ciseaux à tissu, réglet 20 cm, épingles, aiguilles, mètre ruban, dé, fil à bâtir, crayon, stylo, gomme, colle.

CAP MÉTIERS DE LA MODE OPTION : TAILLEUR	2406-CAP MMVT EP2 1	MATÉRIEL CANDIDAT	SESSION 2024
EP2 : Mise en œuvre de la réalisation de tout ou partie d'un vêtement	Durée : 16 heures	Coef : 10	Page 1/1